



DÉCLARATION LIMINAIRE DU CSE RÉSEAU DU 29 ET 30 JANVIER 2020

Une prépa concentrée sur une demi-journée, une réunion sur un jour et demi, avec une certitude : l'ordre du jour ne peut être tenu, les points sont reportés au mois prochain.

Des documents qui arrivent tard (parfois la veille voire le matin même de la réunion).

Des commissions qui travaillent sur des sujets « macros » - l'échelle, c'est plus de 3000 salariés, 23 antennes, des Locales, des BIP... Impossible d'entrer dans le détail des sites pour analyser, par exemple, l'emploi, la formation, les programmes et la fabrication...

Le CSE cherche sa place, et en attendant, gère les activités sociales. Mais les membres des commissions ASC des antennes manifestent des signes de fatigue. Pas assez de temps pour organiser les activités sociales et culturelles, qui pourtant contribuent fortement à la cohésion sociale dans les antennes.

Les directions régionales mesurent-elles le travail extraordinaire fait par les commissions ASC pour le maintien des collectifs ? Ont-ils été formés à ce que doivent être les nouvelles instances, à leur rôle, à leur utilité sociale ? Les RRH sont-ils conscients de leur rôle d'animateurs du dialogue social ? On en doute, quand on observe Nice, Antibes, Grenoble, Orléans...

Les élus du CSE et de la CSSCT font tout leur possible pour éteindre les feux sur le front des RPS - feux allumés parfois il y a bien longtemps dans certaines antennes, où les situations ont eu le temps de s'enkyster. RPS ou dysfonctionnements sont remontés au CSE par des Représentants de proximité pas assez écoutés par les directions régionales.

Aujourd'hui, ces représentants de proximité traitent de tout : conditions de travail, emploi, santé, juridique, le collectif et l'individuel, les progressions salariales... Sans disposer des prérogatives des anciens délégués du personnel. Alors ils sont souvent, eux aussi, fatigués, lassés, désabusés, déjà. Ils alertent, mais ne sont pas écoutés. Les problématiques remontent en CSE, où les élus, découvrent l'ampleur des dégâts.

Mais après tout peut-être qu'il n'y a pas que les élus qui n'ont pas les moyens de leur mission. De nombreux salariés ne bénéficient pas de leurs entretiens professionnels pourtant une obligation pour les services RH...

Des instances de représentation du personnel sous-dimensionnées, des entretiens professionnels négligés, dommage au moment où notre entreprise aborde un tournant stratégique majeur avec la création de chaînes régionales qui ne pourra se

SUIVEZ-NOUS SUR



@cfdt_ftv



/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

faire qu'au prix d'un gain de productivité inédit : régies automatiques, évolution et cumuls des métiers. Des chantiers aux conséquences sociales potentiellement importantes.

Cela se passe aussi au moment où les menaces extérieures se multiplient.

Le ministre de la culture qui ambitionne de signer sa réforme de l'audiovisuel public, annonce lors de l'inauguration du siège parisien de NETFLIX que l'entreprise américaine "incarne l'audace, la créativité, l'originalité" pas très rassurant après la phrase du Président de la République "l'audiovisuel public, c'est une honte pour nos concitoyens"...

Mais fait-on tout pour être irréprochable ? Sur des réseaux sociaux apparaissent des offres étonnantes comme l'entreprise Eden Production qui cherche un journaliste stagiaire à Caen pour une émission quotidienne diffusée sur France 3, ou toujours cette même entreprise qui cherche des bénévoles pour planter une forêt à Brest ou venir en aide à une association à Avrainville afin de réaliser des reportages sur cette action. Pour qui ?... Pour Ensemble c'est mieux sur France 3, bref on n'a pas de sujet alors on en monte un de toute pièce... limite du point de vue éditorial. Surtout pour une émission qui pourrait être faite en interne histoire de sortir des salariés qui espèrent depuis trop longtemps retrouver le terrain.

Alors, Madame la directrice, les chaînes de plein exercice, le triplement des programmes régionaux... Comment fait-on ?

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21